

L'hon. M. HAIG: Ne pourrions-nous pas laisser M. McNeillie user de son jugement et nous donner autant de renseignements qu'il peut? Ensuite, nous appellerions les hommes du National-Canadien et nous jugerions qui des deux nous donne la meilleure estimation.

M. Biggar:

D. Avez-vous d'autre chose à ajouter?—R. Non. Tous les renseignements, colonel Biggar, sont contenus dans ce mémoire.

(E. G. O'BRIEN est rappelé.)

L'hon. M. Hardy:

D. Allez-vous lire tous les documents que vous avez dans cette liasse?—R. Non. Le Comité m'a demandé de déposer ces milliers de feuilles de travail.

M. BIGGAR: Vous n'avez pas besoin d'ouvrir la liasse, je crois.

D. Avez-vous un mémoire couvrant la situation, la situation générale?—R. Oui.

M. BIGGAR: Je puis dire qu'il s'agit ici du document C, page 444, réduction estimée des train-milles (marchandises), des train-milles (mixte) ou autres train-milles. M. O'Brien avait traité en partie la question des train-milles (marchandises), et devait revenir aujourd'hui avec un mémoire nous donnant les renseignements sous une forme sommaire.

D. Vous avez ce mémoire devant vous, monsieur O'Brien?—R. Oui. Plusieurs questions ont été posées. Prenons-nous maintenant celle de la comparaison...

D. Vous pourrez aborder ces différentes questions. Vous les trouverez à la page 718 et aux pages suivantes du compte rendu.—R. La question à la page 718 est une demande de comparer les chiffres contenus dans le document C, page 444, du Pacifique-Canadien, avec ceux du document 1, page 512, du National-Canadien. Vous noterez que le document 1, du National-Canadien, page 512, fait voir les économies en dollars, tandis que le document C du Pacifique-Canadien, page 444, fait voir les économies en unités, soit une réduction du nombre de train-milles (marchandises), de train-milles (mixte) ou autres train-milles et du nombre de wagon-milles pour le trafic-marchandises. Afin de faire une comparaison entre ces deux pièces qui serait de quelque utilité pour le Comité je désire aussi référer aux pages 534 et 535 pour plus amples détails sur les chiffres du National-Canadien, c'est-à-dire les chiffres inscrits à la page 512.

L'hon. M. Haig:

D. Que sont les pages 534 et 535?—R. Elles renferment des détails additionnels faisant partie de l'état général de la page 512.

M. Biggar:

D. Vous devrez référer aux chiffres spécifiques de la page 512 que vous traitez et expliquez de quelle manière ils sont amplifiés aux pages 534 et 535?—R. A la page 512 vous trouverez que la première rubrique couverte par le document C du Pacifique-Canadien est la question de l'abandon de lignes. Si vous tournez à la page 534...

D. Dites-nous où se trouve l'item relatif à l'abandon de lignes?—R. A l'article IV, page 512, le quatrième item.

D. Et le chiffre est de \$4,300,000 pour le trafic d'une année normale?—R. Oui.

D. Et maintenant vous retournez aux pages 534 et 535 pour cela?—R. Il est encore question du réacheminement du trafic aux pages 542 et 543. A la page 512 vous voyez seulement le total en argent, mais à la page 534 vous avez le

[M. E. G. O'Brien.]